

121 Zone de données codées : Ressources cartographiques – Caractéristiques matérielles

Définition

Cette zone contient des données codées relatives aux caractéristiques matérielles des ressources cartographiques.

Occurrence

Facultative.
Non répétable.

Indicateurs

Indicateur 1 blanc Non défini

Indicateur 2 blanc Non défini

Sous-zone(s)

Toute donnée entrée dans une sous-zone est identifiée par sa position à l'intérieur de la sous-zone. Par convention, les positions sont numérotées à partir de 0 (zéro).

\$a Données codées sur les ressources cartographiques – Caractéristiques matérielles (généralités)
Obligatoire.
Non répétable.

Liste des éléments de données de longueur fixe de la sous-zone \$a

Nom de l'élément de données	Nombre de caractères	Positions des caractères
Caractéristiques dimensionnelles	1	0
Image cartographique initiale	2	1-2
Support	2	3-4
Technique de création	1	5
Mode de reproduction	1	6
Repères géodésiques	1	7
Forme matérielle de publication	1	8

\$b Données codées relatives aux photographies aériennes et aux images de télédétection –
Caractéristiques matérielles
Facultative.
Non répétable.

Liste des éléments de données de longueur fixe de la sous-zone \$b

Nom de l'élément de données	Nombre de caractères	Positions des caractères
Altitude du capteur	1	0
Orientation du capteur	1	1
Bandes spectrales	2	2-3
Qualité de l'image	1	4
Couverture nuageuse	1	5
Valeur moyenne de résolution au sol	2	6-7

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Toutes les positions définies dans une sous-zone doivent apparaître dans la sous-zone. Lorsqu'un élément de données n'est pas renseigné, la position correspondante doit contenir le caractère de remplissage (|).

\$a Données codées sur les ressources cartographiques – Caractéristiques matérielles (généralités)

Position 0 Caractéristiques dimensionnelles

Un code à un caractère indique le nombre de dimensions géométriques de la ressource.

a = ressource bidimensionnelle

b = ressource tridimensionnelle

Positions 1-2 Image cartographique initiale

Un code à un caractère indique la technique utilisée pour la conception de la cartographie initiale. Il est possible d'indiquer jusqu'à deux techniques : les codes doivent être justifiés à gauche ; les positions inutilisées contiennent des blancs.

a = dessin manuel ou relevé

Par exemple : cartes produites à l'aide d'instruments de relevé tels que des appareils stéréographiques, avec ou sans assistance informatique ; cartes dessinées ou peintes à la main.

b = photographie

Par exemple : ressources cartographiques produites au moyen de techniques de photographie aérienne classiques (spectre visible), telles que les photographies aériennes, les cartes photographiques, les orthophotographies.

c = informatique

Par exemple : cartes produites à l'aide d'une table traçante.

d = techniques de télédétection active

À l'exception des techniques traitées par les codes a, b, ou c.

e = techniques de télédétection passive

À l'exception des techniques traitées par les codes a, b, ou c.

EX 1 ■

121 \$a/1-2 = a#

Carte au trait imprimée.

EX 2 ■

121 \$a/1-2 = ba

Carte photographique avec des tracés cartographiques en surcharge.

EX 3 ■

121 \$a/1-2 = e#

Image de télédétection obtenue par satellite.

EX 4 ■

121 \$a/1-2 = d#

Image de télédétection obtenue par radar.

Positions 3-4

Support

Un code à deux caractères indique le support matériel de la ressource cartographique : le premier caractère indique le type général de support ; le second précise le support spécifique utilisé.

Ce code est utilisé pour signaler que la ressource cartographique a été fabriquée avec le matériau indiqué : par exemple, si une ressource cartographique est une plaque de métal, une pierre lithographique, une plaque gravée sur une base en plastique, etc.

Support non photographique

aa =	papier
ab =	bois
ac =	pierre
ad =	métal
ae =	matière synthétique (par exemple : plastique, vinyle)
af =	peau (par exemple : parchemin, vélin)
ag =	textile, y compris les fibres synthétiques (par exemple : soie, coton, nylon)
ah =	support magnétique informatiquement compatible
ai =	support magnétique informatiquement incompatible
aj =	papier calque
ak =	carton
ap =	plâtre
au =	inconnu
az =	autre support non photographique

Support photographique

ba =	support positif souple transparent ou opaque
bb =	support négatif souple transparent ou opaque
bc =	support positif rigide transparent ou opaque
bd =	support négatif rigide transparent ou opaque
bz =	autre support photographique

Position 5

Technique de création

Un code à un caractère indique la technique utilisée pour la réalisation finale de la ressource cartographique originale.

a =	manuscrit Dessin à la main, y compris la réalisation d'objets <u>uniques</u> tels que des pierres sculptées, des maquettes, etc.
b =	imprimé Offset, gravure, gravure sur bois, lithogravure, estampage, braille, relief, etc.
c =	photocopie Toute copie lisible à l'œil nu, produite sur un support opaque au moyen d'énergie rayonnante, par contact ou projection.
d =	microphotographie Toute copie microforme, produite sur support transparent par prise de vue ou sortie informatique.
u =	inconnu
y =	la ressource cartographique n'est pas un produit abouti, mais est sur un support préparatoire tel que précisé dans les positions 3-4 (Support).
z =	autre

EX 1 ■

121 \$a/5 = b

Carte photographique imprimée avec des tracés cartographiques en surcharge.

EX 2 ■

121 \$a/5 = c

Carte photographique sur papier photographique.

- Position 6 Mode de reproduction
Un code à un caractère indique le mode de reproduction de la ressource.
- a= manuel
 - b= imprimé
 - c= photographique
 - d= impression par transfert (par exemple : Xerox, diazocopie, ozalide)
 - y= n'est pas une reproduction
- Position 7 Repères géodésiques
Un code à un caractère indique les repères géodésiques présents sur la ressource. Des précisions supplémentaires sont données dans la zone 131.
- a= pas de repères
 - b= repères sans système de quadrillage
 - c= repères avec système de quadrillage
 - x= ne s'applique pas
- Position 8 Forme matérielle de publication
Un code à un caractère indique la forme matérielle de publication de la ressource.
- a = publication isolée
 - b = publication en feuilles (ou parties)
La ressource est publiée sous forme de série cartographique, sous forme de ressource continue ou dans des sections.
 - c = atlas, y compris les atlas en feuilles
 - d = supplément séparé d'une revue, d'une monographie, etc.
 - e = à l'intérieur d'une revue, d'une monographie, etc.
 - z = autre
- \$b Données codées relatives aux photographies aériennes et aux images de télédétection –
Caractéristiques matérielles
- Position 0 Altitude du capteur
Un code à un caractère indique l'altitude du vecteur du capteur.
- a = terrestre
 - b = aérienne
 - c = spatiale
- Position 1 Orientation du capteur
Un code à un caractère indique l'orientation de l'image réalisée par télédétection résultant de l'angle du capteur lors de la prise de vue.
- a = oblique faible
 - b = oblique forte
 - c = verticale

- Positions 2-3 Bandes spectrales
 Deux caractères numériques indiquent le nombre de bandes spectrales impliquées (de 01 à 99). Le nombre est justifié à droite ; les positions inutilisées contiennent des zéros.
 Ne s'applique qu'à la télédétection.
 Dans les autres cas, les positions contiennent le code suivant :
- zz = non applicable
- Position 4 Qualité de l'image
 Un code à un caractère indique la qualité de l'image.
- a = faible
 b = correcte
 c = bonne
 d = très bonne
- Position 5 Couverture nuageuse
 Un code à un caractère indique la couverture nuageuse exprimée en huitièmes.
- 1 = 1/8
 2 = 2/8
 3 = 3/8
 4 = 4/8
 5 = 5/8
 6 = 6/8
 7 = 7/8
 8 = couverture nuageuse totale
- Positions 6-7 Valeur moyenne de résolution au sol
 Un code à deux caractères indique la valeur moyenne de résolution au sol. La position 6 contient la valeur numérique moyenne, ou bien elle signale que celle-ci est inférieure à 1 cm ou supérieure à 9 km. La position 7 contient un code qui précise l'unité métrique utilisée.
 Ne s'applique qu'à la télédétection.
- Position 6 Valeur moyenne de résolution au sol
- =
 1-9 =
 + =
 x = non applicable
- Position 7 Unité métrique
- c = cm
 i = décimètre
 m = mètre
 d = décamètre
 h = hectomètre
 k = kilomètre
 x = ne s'applique pas

EX 1 ■

$$121 \text{ } \$b/6-7 = 5c$$

Résolution moyenne au sol de 5 cm.

EX 2 ■

$$121 \text{ } \$b/6-7 = 8d$$

Résolution moyenne au sol de 80 m.

EX 3 ■

121 \$b/6-7 = +k

Résolution moyenne au sol de 10 km.

EX 4 ■

121 \$b/6-7 = xx

*N'est pas une image de télédétection.***Zone(s) connexe(s)**

- 120 Zone de données codées : Ressources cartographiques – Généralités
Cette zone permet de coder d'autres caractéristiques des ressources cartographiques.
- 131 Zone de données codées : Ressources cartographiques – Mesures géodésiques, quadrillage et mesures verticales
Cette zone permet de coder de manière plus détaillée les mesures associées aux ressources cartographiques.

Exemple(s)

EX 1 ▲

121 ## \$aaa#aabybb

*La ressource décrite est une carte géologique de la région de Cluses (Haute-Savoie) publiée par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).**C'est une carte plane (à deux dimensions), imprimée sur papier. Le tracé initial a été produit par dessin. Elle présente des amorces de quadrillage. Elle appartient à une série cartographique, la « Carte géologique de la France à 1:50 000 » dont elle est la feuille 3530. Ce n'est pas une reproduction.**La zone se décompose comme suit :*

<i>Position</i>	<i>Valeur</i>	<i>Notes</i>
0	a	ressource bidimensionnelle
1-2	a#	tracé manuel par dessin
3-4	aa	sur papier
5	b	carte imprimée
6	y	n'est pas une reproduction
7	b	repères géodésiques sans système de quadrillage
8	b	appartient à une série cartographique